

Henri Brun, Pierre Brun, *Chartes des droits de la personne : législation, jurisprudence et doctrine*, 11^e édition, Collection Alter Ego, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 1998, 1126 pages, ISBN 2-89127-446-6

Pierre Ciotola (dir.), *Le notariat de l'an 2000 : défis et perspectives*, Journées Maximilien-Caron 1997, Montréal, Les Éditions Thémis, 1997, 203 pages, ISBN 2-89400-097-9

Claude Emanuelli, *Droit international public. Contribution à l'étude du droit international selon une perspective canadienne*, 3^e édition, La collection bleue, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 1998, 531 pages, ISBN 2-89127-434-2

Jacques-Yvan Morin et al., *Droit international public. Notes et documents*, tomes I et II, 3^{es} éditions révisées, Montréal, Les Éditions Thémis, 1997, tome 1 : 1232 pages, tome II : 1033 pages, ISBN 2-89400-091-X (v. 1); ISBN 2-89400-092-8 (v. 2)

Nations Unies/United Nations, *Commission des Nations Unies pour le droit commercial international, Annuaire/United Nations Commission on International Trade Law*, volume XXVII : 1996, Nations Unies/United Nations, 1996, 357 pages

Yves Tardif, *Lexique, synthèse et jurisprudence sommaire, Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles*, 2^e édition, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 1997, 346 pages, ISBN 2-89127-388-5

Patrice Vachon, *La vente d'entreprise*, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 1997, 1129 pages, ISBN 2-920831-64-X
Marc Verdussen (dir.), *La Justice constitutionnelle en Europe centrale*, Centre d'études constitutionnelles et administratives, Bruxelles / Paris, Bruylant / L.G.D.J., 1997, 251 pages, ISBN Bruylant 2-8027-1046-X, ISBN Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence 2-275-01656-2

Carl Bolduc, Johanne Vaillancourt, Judith Plourde et Michèle Lafontaine

Volume 29, numéro 3, juin 1998

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1035674ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1035674ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Wilson & Lafleur, inc.

ISSN

0035-3086 (imprimé)

2292-2512 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Bolduc, C., Vaillancourt, J., Plourde, J. & Lafontaine, M. (1998). Compte rendu de [Henri Brun, Pierre Brun, *Chartes des droits de la personne : législation, jurisprudence et doctrine*, 11^e édition, Collection Alter Ego, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 1998, 1126 pages, ISBN 2-89127-446-6 / Pierre Ciotola (dir.), *Le notariat de l'an 2000 : défis et perspectives*, Journées Maximilien-Caron 1997, Montréal, Les Éditions Thémis, 1997, 203 pages, ISBN 2-89400-097-9 / Claude Emanuelli, *Droit international public. Contribution à l'étude du droit international selon une perspective canadienne*, 3^e édition, La collection bleue, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 1998, 531 pages, ISBN 2-89127-434-2 / Jacques-Yvan Morin et al., *Droit international public. Notes et documents*, tomes I et II, 3^{es} éditions révisées, Montréal, Les Éditions Thémis, 1997, tome 1 : 1232 pages, tome II : 1033 pages, ISBN 2-89400-091-X (v. 1); ISBN 2-89400-092-8 (v. 2) / Nations Unies/United Nations, *Commission des Nations Unies pour le droit commercial international, Annuaire/United Nations Commission on International Trade Law*, volume XXVII : 1996, Nations Unies/United Nations, 1996, 357 pages / Yves Tardif, *Lexique, synthèse et jurisprudence sommaire, Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles*, 2^e édition, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 1997, 346 pages, ISBN 2-89127-388-5 / Patrice Vachon, *La vente d'entreprise*, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 1997, 1129 pages, ISBN 2-920831-64-X / Marc Verdussen (dir.), *La Justice constitutionnelle en Europe centrale*, Centre d'études constitutionnelles et administratives, Bruxelles / Paris, Bruylant / L.G.D.J., 1997, 251 pages, ISBN Bruylant 2-8027-1046-X, ISBN Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence 2-275-01656-2]. *Revue générale de droit*, 29(3), 363–368. <https://doi.org/10.7202/1035674ar>

Droits d'auteur © Faculté de droit, Section de droit civil, Université d'Ottawa, 1999

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

NOTULES

Henri BRUN, Pierre BRUN, *Chartes des droits de la personne : législation, jurisprudence et doctrine*, 11^e édition, Collection Alter Ego, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 1998, 1126 pages, ISBN 2-89127-446-6.

Tout étudiant ou avocat qui se-r ait amené à faire une recherche sur les chartes se doit de consulter cet ouvrage. En effet, ce recueil, conçu par Henri et Pierre Brun, permet au lecteur de se familiariser très rapidement avec les grands points de droit se rapportant aux articles de la *Charte canadienne des droits et libertés*, de la *Charte des droits et libertés de la personne*, de la *Déclaration canadienne des droits* et de la *Loi canadienne sur les droits de la personne*. La 9^e édition de ce recueil avait déjà fait l'objet d'une recension¹. Ce livre est mis à jour chaque année et les auteurs en sont à leur onzième édition. Son contenu est sensiblement le même mais les mises à jour sur la jurisprudence et la doctrine rendent son renouvellement indispensable.

Ce livre à couverture rigide contient une courte liste des abréviations de certains termes de droit, les textes mis à jour des quatre documents ci-haut mentionnés et certains textes réglementaires internationaux et américains se rapportant aux chartes. L'ouvrage se termine avec une table de la jurisprudence et de la doctrine et un index intégré des quatre chartes.

Ce recueil est rendu intéressant par le fait que la plupart des articles des chartes sont accompagnés de résumés de la jurisprudence et de la doctrine développant un point de droit particulier se rapportant à cet article. La quantité des points de droits se rapportant à un article variera selon son importance. Ces points ne sont pas disposés par ordre alphabétique mais plutôt en débutant par les points portant sur des sujets de nature

générale en allant vers des sujets de plus en plus particuliers.

Cet instrument de recherche est tout à fait indispensable pour tout juriste voulant faire une recherche complète sur les développements récents en droit de la personne.

Carl BOLDUC

Pierre CIOTOLA (dir.), *Le notariat de l'an 2000 : défis et perspectives*, Journées Maximilien-Caron 1997, Montréal, Les Éditions Thémis, 1997, 203 pages, ISBN 2-89400-097-9.

Les VIII^e journées Maximilien-Caron ont été l'occasion pour les professionnels du droit d'arrêter leur réflexion sur le thème de l'adaptation de la pratique notariale aux exigences du 3^e millénaire. Dans son volume portant titre de ces journées : *Le notariat de l'an 2000 : défis et perspectives*, Pierre Ciotola rassemble pour nous les textes des conférences qui y ont été prononcées.

Il est intéressant, tout d'abord, de noter l'entrée en matière qu'effectue l'auteur lorsqu'il présente le but de cette 8^e édition des journées Maximilien-Caron et le thème qui y est abordé. En dressant aussi la liste du comité organisateur, du comité d'orientation et la liste des conférenciers invités, il permet au lecteur de se rapprocher de l'événement. Si on aime la formule du recueil, on pourra consulter le sujet des années antérieures dont fait mention l'auteur en tout début d'ouvrage, pour lectures futures.

La mise en situation faite, on est ensuite plongé dans la substance même du livre : les textes des conférences, regroupés selon quatre sous-thèmes précis et constituant chacun une subdivision du volume : Le nota-

1. Voir (1997) 28 *R.G.D.* 120.

riat, perspectives de l'institution; Le notariat, perspectives du service professionnel; Le notaire, culture et formation; de même que : Valeurs du notariat et du droit privé québécois : convergences ou divergences.

On peut ainsi lire, dans la première partie, l'allocution donnée par le sous-ministre Michel Bouchard sur les perspectives législatives du ministère québécois de la Justice, touchant la pratique notariale. On y apprend entre autres qu'un comité travaillait en 1997 à la déjudiciarisation de certaines procédures non contentieuses et que l'un des grands défis pour le ministère est celui de l'informatisation du registre foncier et de la communication interactive.

En un autre endroit, l'honorable Jacques Chamberland, juge à la Cour d'appel, dresse un tableau de « la contribution du notariat québécois à l'administration de la justice », en faisant une « référence constante au *Code civil du Québec*, au *Code de procédure civile* et à la jurisprudence » (p. 63).

Madame la juge Ginette Piché, dans la quatrième partie, livre sa pensée sur la question de l'entente entre le juge et le notaire québécois depuis le nouveau Code civil. Elle examine d'abord le domaine des conventions matrimoniales, puis celui des testaments en faisant le lien avec les décisions des tribunaux pour bien définir ce que pourrait être le rôle du notaire à l'aube de l'an 2000.

Le notaire Jean Lambert fait état, lui, de la crise existentielle que traverse le notariat, — due entre autres à la concurrence issue de l'évolution technologique du traitement de l'information (p. 142) —. Le notariat saura-t-il faire rayonner les valeurs qui l'ont toujours distingué?

Au total, dix conférenciers invités voient leur discours publié dans ce livre : Michel Bouchard, sous-ministre de la Justice et sous-procureur général du Québec, Diane Bruneau, professeure, Jacques Chamberland, juge à la Cour d'appel du Québec, Nancy Chamberland, notaire, Jean Lambert, notaire, Julien S. Mackay, notaire, Bernard Monasier, notaire, Ginette Piché, juge à la Cour

supérieure du Québec, André Poupard, professeur et Alain Roy, notaire.

Le fruit de cette collection est un approfondissement de la réflexion touchant les questions notariales contemporaines : Le rôle du notaire dans la société actuelle, ses relations avec les membres des professions connexes, les défis qui l'attendent et les espoirs qui sont entrevus. *Le notariat de l'an 2000 : défis et perspectives* apporte très certainement un complément d'informations sur le sujet et bien plus.

Johanne VAILLANCOURT

Claude EMANUELLI, *Droit international public. Contribution à l'étude du droit international selon une perspective canadienne*, 3^e édition, La collection bleue, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 1998, 531 pages, ISBN 2-89127-434-2.

Le patient travail de monsieur Emanuelli donne lieu à une troisième édition de son ouvrage. Tel qu'indiqué dans le titre, il s'agit d'une aide à l'étude du droit international, aussi bien par l'analyse qui est faite des fondements et sources du droit international public, que par la lumière jetée sur les rapports entre les membres de la communauté internationale.

La mise à jour de l'édition précédente a résulté en la présente publication qui regroupe les textes précédemment publiés dans les tomes 1 et 2 de l'ancienne édition, mais fait également état des nouveaux développements.

L'ouvrage se divise donc maintenant en trois grandes parties, retenues pour leur importance fondamentale. En effet, l'étude du droit international, comme l'indique l'auteur « s'articule essentiellement autour de trois axes » (p. 1) : Les sources du droit international public, les membres de la communauté internationale et les rapports qu'ils entretiennent entre eux. Ce sont là les grands thèmes du contenu.

En première partie de l'ouvrage, le professeur Emanuelli fait un exposé de ce que sont les sources du droit international public.

Au sujet de la coutume, il examine les conditions nécessaires à sa formation, à sa disparition et les effets juridiques générés par elle. Puis il fait place aux traités — devenus source prépondérante des obligations internationales — au sujet desquels il fait voir les règles de conclusion et d'exécution. À ce point, une attention particulière est accordée au contexte canadien.

L'auteur permet ensuite au lecteur de prendre connaissance des principes généraux de droit reconnus par les nations civilisées, et de distinguer le principe de l'équité de la justice distributive. En dernier lieu, on aborde les sources subsidiaires du droit international : Décisions judiciaires, « doctrine des publicistes les plus qualifiés » et actes des organisations internationales.

La deuxième partie du volume, plus élaborée, est consacrée à l'étude des membres de la communauté internationale : Les États, les organisations internationales et les individus.

Pour que l'État existe, certaines conditions doivent être rencontrées et son existence doit être reconnue par les autres États. Quelles sont les conséquences de l'existence d'un État? Quant aux organisations internationales, l'auteur les distingue suivant leur vocation (universelle ou régionale) et leur mission (générale ou restreinte). Considérant ensuite la place des individus dans le droit international public, il examine les rapports entre ceux-ci et celui-là.

Dans la troisième partie du livre, consacrée aux rapports existant entre les membres de la communauté internationale, — rapports « souvent dominés par deux forces contradictoires : La volonté d'indépendance [...] [et] le] besoin de coopération » (p. 391) —, on y envisage les relations diplomatiques et consulaires et celles des organisations intergouvernementales. On y traite aussi des questions relatives à la responsabilité internationale, souvent « largement réglées par analogie avec celles concernant la responsabilité des États » (p. 412).

En dernier lieu, une place est faite à l'exposé de la question du règlement pacifique des différends et à son alternative qu'est le conflit armé.

Il faut l'avouer, l'excellent instrument qu'a bâti monsieur Emanuelli pour l'apprentissage du droit international atteint son but. Il permet à ceux qu'intéresse la matière de perfectionner leurs connaissances du sujet. Puis, de par les nombreuses références aux divers lois, règlements, documents et autres ouvrages mentionnés en notes infrapaginales, l'auteur invite à approfondir certaines perspectives. Grâce aux nombreux index joints à l'ouvrage — index des textes internationaux, de la jurisprudence, des sujets, etc. —, il sera plus facile d'en repérer la mention.

Notons également, en terminant, le pratique tableau des traités multilatéraux auquel le Canada est partie, inséré en annexe. On y retrouve : Titre du traité, date de signature du Canada, déclarations ou réserves faites à son endroit et tant d'autres informations qui éclaireront la lecture. Il faut être gré au professeur Emanuelli d'avoir su rassembler les notions du droit international en un tout harmonisé et d'une grande clarté.

Johanne VAILLANCOURT

Jacques-Yvan MORIN et al., *Droit international public. Notes et documents, tomes I et II, 3^{es} éditions révisées, Montréal, Les Éditions Thémis, 1997, tome I : 1232 pages, tome II : 1033 pages, ISBN 2-89400-091-X (v. 1); ISBN 2-89400-092-8 (v. 2).*

Cette publication est divisée en deux tomes et est destinée aux étudiants en droit à l'Université de Montréal suivant le cours de droit international public. Le premier tome est intitulé « Documents d'intérêt général » et contient des textes législatifs internationaux. Le second tome, intitulé « Documents d'intérêt canadien et québécois », contient les textes législatifs nationaux se rapportant au droit international public. Cette division des textes en deux tomes est une approche nouvelle que les auteurs considèrent plus méthodique. Le simple volume des textes rendait cette division inévitable. La première publication de ce recueil date de 1976 et la seconde de 1978. Les auteurs ont donc jugé que le temps était venu pour apporter des changements en profondeur et c'est ce qu'ils nous offrent dans cette troisième édition.

Le premier volume contient une liste d'abréviations et une bibliographie complète. Le premier chapitre concerne les traités et les projets d'articles de traités. On y retrouve notamment la Charte de Nations-Unies et l'Accord sur l'Organisation Mondiale du Commerce. Le chapitre qui suit s'attarde aux actes des organisations et conférences internationales tels que la Déclaration universelle des droits de l'homme. Le dernier chapitre est consacré à certains actes juridictionnels et quasi juridictionnels internationaux que les auteurs ont trouvé pertinents. Les grands classiques du droit international public tel que l'Affaire du détroit de Corfu et des actes plus récents tel que l'Avis sur la licéité de la menace de l'emploi d'armes nucléaires sont inclus dans le volume.

Le second tome est similaire en forme au premier. Toutefois, il contient certains documents pertinents au droit international public en droit québécois et en droit canadien. Tout comme le premier tome, il est divisé en trois grands titres. Le premier, intitulé « Traités et ententes internationales », contient les accords internationaux conclus par les gouvernements fédéral et provincial. Le titre suivant s'attarde à un certain nombre d'actes législatifs du Canada et du Québec. On retrouve notamment les Chartes canadienne et québécoise. Au dernier titre sont reproduits certains actes juridictionnels à caractère international d'origine nationale.

Cette publication n'a pas tellement d'utilité si l'on ne suit pas le cours de droit international public car elle contient un certain nombre de documents et d'actes sans toutefois nous expliquer leur signification et leur importance. Par conséquent, le lecteur non averti ne saura s'y retrouver.

Carl BOLDUC

NATIONS UNIES/UNITED NATIONS, *Commission des Nations Unies pour le droit commercial international, Annuaire/United Nations Commission on International Trade Law*, volume XXVII : 1996, Nations Unies/United Nations, 1996, 357 pages.

La Commission des Nations Unies pour le droit commercial international

est une organisation ayant pour but principal l'harmonisation du droit commercial s'appliquant dans les différents systèmes juridiques de ses États membres. Sise à New York, celle-ci élabore des principes concernant le droit commercial international et ses ramifications au moyen d'ententes internationales, de conférences et de comités de travail.

La Commission émet, donc, annuellement un annuaire de ses différents accomplissements de l'année. Publié en français et en anglais, il se veut, en quelque sorte, un procès-verbal des conférences et comités de travail répertorié selon leurs différents domaines d'applications. Dans l'édition 1996, on aborde l'arbitrage commercial international, le projet de loi type de la CNUDCI sur certains aspects juridiques de l'échange de données informatiques (EDI) et moyens connexes de communication, le projet de type construction-exploitation-transfert, le financement par cession de créances, les aspects transnationaux de l'insolvabilité, le suivi de l'application de la Convention de New York de 1958, le recueil de jurisprudence concernant les textes de la CNUDCI, la formation et assistance technique, l'état et promotion des textes juridiques de la CNUDCI, la résolution de l'assemblée générale sur les travaux de la commission et d'autres questions diverses sur le domaine.

L'Annuaire est offert comme instrument de travail et répertoire ciblé principalement aux autorités spécialisées dans le domaine. Pour la personne non avertie l'Annuaire est une énumération de résolutions sans explication détaillée. Il est donc important lors de son utilisation d'avoir une bonne connaissance du droit commercial international. L'Annuaire sert principalement à la mise à jour des connaissances dans le domaine international soumis à la CNUDCI.

Judith PLOURDE

Yves TARDIF, *Lexique, synthèse et jurisprudence sommaire, Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles*, 2^e édition, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 1997, 346 pages, ISBN 2-89127-388-5.

M^e Tardif, avocat et conseiller en relations industrielles, pratique dans le

domaine du droit de la santé et de la sécurité du travail depuis 1982. Il a été Commissaire à la Commission d'appel en matière de lésions professionnelles, avocat-plaideur pour la Commission de la santé et de la sécurité du travail, Vice-président de ladite Commission, et est rattaché au bureau Heenan Blaikie. Il est, en outre chargé de cours à l'Université Concordia, à l'Université de Sherbrooke et à l'Université du Québec à Trois-Rivières, et a donné plusieurs conférences dans le domaine de la santé et de la sécurité du travail. Il a été, enfin, député à l'Assemblée nationale.

Pour la deuxième édition, M^e Tardif nous livre un sommaire de la jurisprudence et de la doctrine concernant la *Loi sur les accidents de travail et les maladies professionnelles*. Il utilise une classification par mots-clés regroupés sous différents thèmes généraux, énumérant les différents *ratio* et principes établis au cours des innombrables dossiers qui sont survenus depuis l'entrée en vigueur de la Loi. De plus, afin d'aider le juriste désireux d'approfondir sa recherche, les références aux décisions des tribunaux sont jointes aux principes rapportés.

Cette nouvelle édition s'est enrichie d'un lexique contenant les mots les plus utilisés dans le domaine. Sous chaque terme sont énumérés les définitions possibles et les principes s'y rattachant, en plus de l'article de la *Loi sur les accidents de travail et les maladies professionnelles* qui s'y rapporte.

Il est important de noter que cette œuvre n'est pas un traité mais un instrument de travail pour les gens ayant déjà une bonne connaissance des principes s'appliquant au domaine de la santé et de la sécurité du travail. L'énumération de principes dégagés par la jurisprudence, suivie de leur référence en fait un excellent outil de recherche, pouvant servir aux avocats dans le domaine ou aux étudiants qui désirent faire un survol de la jurisprudence et de la doctrine pertinentes à un cas précis.

Judith PLOURDE

Patrice VACHON, *La vente d'entreprise*, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 1997, 1129 pages, ISBN 2-920831-64-X.

Cinq ans après la mise en vigueur du *Code civil du Québec*, la vente d'entreprise donne toujours des maux de tête aux juristes. Les théoriciens tentent d'une part de définir le cadre d'application des dispositions, alors que les praticiens essaient tout simplement de déterminer comment leurs clients pourront acheter ou vendre une entreprise dont le produit pourrait ne pas suffire à payer les créanciers existants.

Dans ces circonstances, l'ouvrage volumineux de Patrice Vachon apparaît une source intéressante, mais se veut plutôt pratique que théorique. En effet, M^e Vachon, lui-même un praticien, s'est adjoint nombre de collaborateurs dans le but d'ajouter plusieurs parties ou chapitres qui touchent non pas à la vente d'entreprise comme telle, mais bien à diverses réglementations qui lui sont connexes.

Ainsi, le texte est divisé en trois grandes parties: les aspects théoriques, les aspects pratiques et la législation applicable aux acquisitions et ventes d'entreprises.

Ces divisions pourraient nous laisser croire qu'un équilibre est atteint entre ces aspects théoriques et pratiques. Par contre, en y regardant de plus près, le lecteur verra que l'étude de la vente d'entreprise elle-même n'occupe qu'environ trois cents pages. Le reste est consacré non seulement à la législation complémentaire applicable (par exemple, l'impact sur les relations de travail, le droit de l'environnement, la *Loi sur la concurrence*, la *Loi sur l'investissement Canada*), mais également à des aspects beaucoup moins théoriques (par exemple, les statistiques sur les récents développements en matière de fusions et acquisitions d'entreprises, la vérification diligente, les considérations fiscales). La partie pratique est essentiellement composée de modèles, qui se retrouvent également sur les disquettes jointes à la couverture.

En somme, l'étudiant ou l'universitaire qui désire un texte de référence risquera de s'y perdre dans le dédale de la table des matières par ailleurs très complète. D'un

autre côté, le juriste qui aura à appliquer les articles 1767 à 1778 C.c.Q. s'émerveillera devant le travail qu'a su accomplir Patrice Vachon et trouvera dans cet ouvrage des éléments de solution qui lui permettront de composer avec des règles difficilement applicables dans le monde des affaires.

Michèle LAFONTAINE

Marc VERDUSSEN (dir.), *La Justice constitutionnelle en Europe centrale*, Centre d'études constitutionnelles et administratives, Bruxelles / Paris, Bruylant / L.G.D.J., 1997, 251 pages, ISBN Bruylant 2-8027-1046-X, ISBN Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence 2-275-01656-2.

L'effondrement des régimes communistes en Europe centrale a permis des réformes constitutionnelles importantes et l'expression, par l'instauration de Cours constitutionnelles, de la volonté d'exercer un contrôle juridictionnel sur les lois et règlements adoptés par les autorités.

L'idée du professeur Marc Verdussen de l'Université de Louvain-la-Neuve a été, dans l'ouvrage collectif : *La Justice constitutionnelle en Europe centrale*, de donner une vue d'ensemble sur les systèmes de justice constitutionnelle dans six États d'Europe post-communistes.

Il a pour ce faire, recueilli les textes de sept distingués juristes issus de la Bulgarie (Mariana T. Karagiozova-Finkova), de la Hongrie (László Trócsányi), de la Pologne (Leszek Lech Garlicki), aussi bien que de la Roumanie (Florin Bucur Vasilescu) et des Républiques slovaque (Milan Cic et Stefan Ogurcák) et tchèque (Karel Klíma).

Chacun montre, dans un texte d'une trentaine de pages, l'origine de la Cour constitutionnelle de son pays. Il en explique sa composition, son organisation et son fonctionnement. Il fait également état des attributions qui lui ont été confiées.

La richesse de l'ouvrage tient certainement aux nombreuses et précises informations que l'on y retrouve, qui en plus de dresser un tableau général de la situation, permettent de mieux apprécier la diversité des dispositions ayant été adoptées pour chacune des Cours constitutionnelles.

Dans un ordre d'idées connexes, l'auteur a aussi organisé l'information de façon systématique, de sorte qu'il est plus aisé pour le juriste occidental de comparer entre elles les données propres à chacun des systèmes.

On commence la lecture du bouquin par une sorte d'historique ou d'exposé de la raison d'être des Cours constitutionnelles dans les pays au douloureux passé politique — grâce à l'écriture de monsieur Robert Badinter qui signe la préface —. On la termine par l'excellente synthèse qu'effectue monsieur Verdussen sur la pensée juridique européenne, le modèle de justice constitutionnelle choisie par l'Europe centrale et la légitimité de ces juridictions.

On s'apercevra certainement que le volume s'adresse davantage aux initiés du droit constitutionnel, et ce, en raison du vocabulaire utilisé et de la teneur des textes. Pourtant, toute personne qu'intéresse la science politique pourra aussi y retirer quelques éléments d'information. C'est un livre que nous avons particulièrement apprécié.

Johanne VAILLANCOURT